



# SYNTHÈSE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vendredi 27 mars 2015, Lesquin

Le Conseil d'Administration du Réseau RAFHAEL s'est réuni le vendredi 27 mars 2015 à Lesquin. A l'ordre du jour : les travaux de RAFHAEL depuis son origine, ses perspectives d'avenir et sa gouvernance.

Des différentes discussions et à l'unanimité, les membres du Conseil se sont accordés sur trois séries de points : les constats, les perspectives d'avenir et la gouvernance.

### Sur LES CONSTATS :

---

- **L'existence et l'utilité de RAFHAEL** sont **réaffirmées** d'autant que la pertinence du Réseau s'inscrit dans un **contexte institutionnel nouveau** avec, d'une part, la création de la nouvelle **Région Nord-Pas de Calais/Picardie** le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et, d'autre part, la création de la **Métropole Européenne de Lille** depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.
- Dans ce contexte nouveau, RAFHAEL demeure un excellent **lieu d'échanges, de discussions et de réflexions** sur les grands thèmes d'intérêt commun. C'est toujours le cas pour les dossiers fondamentaux relatifs aux **mobilités** (avec plus spécialement les questions sur la grande vitesse) qui doivent redevenir une **priorité du Réseau**.
- Le **fonctionnement** actuel de RAFHAEL, avec un Délégué Général bénévole et une seule salariée apparaît comme étant particulièrement satisfaisant.
- Les **finances** de RAFHAEL sont **saines**. Son mode de financement basé sur les cotisations a parfaitement fonctionné.
- Ayant volontairement évité toutes prises de position politique ou partisane, les travaux de RAFHAEL ont permis d'aborder des **préoccupations communes** en favorisant les échanges d'idées, de bonnes pratiques et de réflexions utiles aux décideurs de nos territoires qu'ils soient élus ou administratifs.

### Sur LES TRAVAUX à venir :

---

A la lumière de ces constats et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont marqué leur volonté de voir poursuivre ces travaux de RAFHAEL en intégrant les éléments suivants :

- Il convient tout d'abord d'intégrer les évolutions de la nouvelle donne régionale liées à la création, dès l'année prochaine, d'une nouvelle région issue de la fusion entre le Nord-Pas de Calais et la Picardie : RAFHAEL doit **s'ouvrir** en proposant **aux collectivités picardes** de nous rejoindre qu'il s'agisse du Conseil Régional, des Conseils Départementaux, des Agglomérations et des « grandes villes » qui le souhaitent. (*A noter : Si les collectivités picardes rejoignent la dynamique de RAFHAEL, il conviendra d'envisager l'évolution de l'appellation sociale de notre Réseau*).
- Il convient ensuite, et sur proposition du Président de la Métropole Européenne de Lille, de poser les questions liées à la Métropolisation autour d'une thématique qui pourrait se résumer de la façon

suivante : « **Quelle rôle pour la Métropole Européenne de Lille dans la nouvelle région ?** » (A noter : seraient également examinées les questions relatives au rôle des Pôles métropolitains).

- La priorité des travaux de RAFHAEL doit porter sur les questions des transports/mobilités avec, bien sûr, celles concernant toutes les **problématiques liées à la grande vitesse**. Dans ce cadre, une place particulière devra être faite au « **Réseau Express Grand Lille** ».

Par ailleurs, l'impact territorial du **canal Seine Nord-Europe** doit également pouvoir être examiné.

- Si les transports doivent constituer la priorité des réflexions de RAFHAEL, les travaux du Réseau qui ont rencontré un réel succès doivent être poursuivis qu'il s'agisse des **technologies de l'information et de la communication** ou encore de la **rénovation urbaine** et de l'**habitat**.
- De façon plus générale, a été réaffirmé l'intérêt des « **travaux en réseau** » tels qu'ils ont été réalisés par RAFHAEL ces dernières années.

## Sur LA GOUVERNANCE :

---

- A l'unanimité **le Conseil d'Administration a reconduit Michel DELEBARRE à la Présidence de RAFHAEL**. Le Conseil confirme **la composition du Bureau** avec trois vice-présidences accordées aux trois membres fondateurs de RAFHAEL (CCI Nord de France, Conseil Régional Nord-Pas de Calais et le Conseil Départemental du Nord) et une **Première Vice-présidence** accordée au Président de la Métropole Européenne de Lille.
- Le **fonctionnement de RAFHAEL** avec un Délégué Général bénévole et une chargée de mission, seule salariée permanente, a été **confirmé**.
- Si le principe du recours aux seules cotisations est maintenu, il est envisagé la possibilité, **dossier par dossier, d'un appel à subvention**.
- Conformément à l'article 9 de nos statuts, un **appel à cotisation** sera transmis très rapidement à l'ensemble des membres du Réseau.

\*

\*

\*

A la lumière de ces éléments qui seront transmis à l'ensemble des membres de RAFHAEL, une proposition de **programme de travail** sera soumis à l'examen et au vote des membres de l'**Assemblée Générale** qui devrait se réunir **d'ici l'été 2015**.